

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
à chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 SEPTEMBRE

L'Italie et la Révolution du Tessin

L'Italie, réduite à un état de misère extrême par suite de la rupture du traité de commerce avec la France, est toujours en quête d'une aventure quelconque qui la tire de là. La révolution du Tessin lui offrirait-elle l'occasion cherchée? On sait que ce canton suisse touche la Lombardie, et il fait partie des provinces irritées, que convoite l'ambition italienne. Les insurgés tessinois ont organisé un bureau de presse chargé de surveiller l'opinion; c'est lui qui expédie des nouvelles aux journaux étrangers, français, allemands, anglais, ou autres. Ce bureau est sous la direction de M. Colombi, directeur de la *Riforma*. On sait que la *Riforma* est l'organe privilégié de M. Crispi; ce seul fait suffirait à prouver que l'Italie a la main dans la conspiration tessinoise.

La *Gazette du Midi* nous apprend que l'Italie masse des troupes sur la frontière lombarde sous prétexte de surveiller les corps errants qui se forment dans le Tessin. Le canton du Tessin n'a certes pas l'intention d'envahir l'Italie, mais est-il bien sûr que l'Italie n'ait pas l'intention d'envahir le Tessin? Le gouvernement piémontais n'est pas à son coup d'essai en ce genre d'opérations; il excelle à susciter des troubles chez ses voisins, puis à envahir les pays troublés, sous prétexte d'y rétablir l'ordre. C'est grâce à ce procédé que le Piémont a mangé feuille à feuille l'artichaut italien.

La révolution du Tessin s'est accomplie d'une manière assez originale. Depuis dix-sept ans les conservateurs occupent le pouvoir; les radicaux, toujours battus aux élections, ont imaginé de demander la révision de la Constitution. D'après la loi, la révision doit être proposée si elle est demandée par 10,000 électeurs; les radicaux ont fait circuler des pétitions, et comme ils ne recrutaient pas suffisamment d'adhérents, ils ont ajouté aux listes cinq ou six mille signatures indiquées par une simple croix.

Le gouvernement cantonal n'a pas tenu compte de pétitions ainsi frelatées et les radicaux en ont appelé au gouvernement fédéral de Berne où les radicaux sont les maîtres. Berne tardait à répondre, tant il lui répugnait de donner tort aux frères et amis. Ceux-ci ne pouvant réussir légalement ont eu recours à l'émeute, absolument comme en France.

Voici comment ils s'y prirent : Le jeudi matin 14 septembre, un monsieur déguisé en touriste anglais et accompagné d'une dame, se présenta au château de Bellinzona, où se trouve l'arsenal, et demanda à le visiter. Le gardien sans défiance le promena dans le château. Le touriste prit ainsi connaissance des lieux; l'après-midi, il revint sans sa femme, mais accompagné de plusieurs amis, et il donna 20 fr. au gardien, son guide du matin. Pendant que le brave homme empochait la pièce, les messieurs l'entourèrent, lui mirent un pistolet sous le nez en lui disant : « Si tu ouvres la porte de l'arsenal; quand ils en furent les maîtres, ils donnèrent un signal et

les conjurés qui se tenaient au dehors envahirent le château, s'emparèrent des armes, firent prisonnier le gouvernement provisoire et assassinèrent le conseiller Rossi qui résistait.

Les républicains, pas plus à Bellinzona qu'à Paris, n'ont respecté la loi, et leur conscience n'en est pas troublée. Mais la révolution intérieure pouvant se compliquer de difficultés internationales, nous devons la suivre avec attention.

LE BOULANGISME

La vente des « *Coulisses du Boulangisme* » a baissé terriblement; l'intérêt des premiers jours ne se soutient plus, et l'on attend avec impatience de savoir quel sera le scandale de demain qui aura le privilège de raviver la curiosité publique.

On l'a dit bien des fois, et n'est-ce pas l'occasion de le redire encore : En France, « tout casse, tout passe et tout lasse. »

Dans cette mêlée de racontars, de révélations, d'affirmations, de démentis et de duels, une chose surtout nous a frappé : la joie, feinte bien plutôt que réelle, des républicains, lorsque ces « révélations » parurent leur livrer le général Boulanger comme ayant voulu rétablir la Monarchie, soit avec le prince Napoléon, soit avec le Comte de Paris.

S'ils avaient tant soit peu réfléchi, ils se seraient vite aperçus qu'ils se mettaient tout simplement en contradiction avec eux-mêmes. De quoi accusaient-ils, en effet, le général? D'ASPIRER A LA DICTATURE!

Or, de deux choses l'une... Ou le général Boulanger aspirait à la dictature... et alors il devait travailler pour lui... POUR LUI SEUL; ou il aspirait à rétablir la monarchie, et il ne pouvait viser à la dictature pour lui-même... Les deux choses sont inconciliables; et nous défions ses plus farouches ennemis, ceux auxquels il a donné la plus formidable « frousse », de sortir de ce dilemme! — Ils l'ont donc traîné devant cette Haute-Cour pour rire, sans savoir de quoi au juste il était coupable... uniquement pour s'en débarrasser. — Il était trop gênant!

INFORMATIONS

COUPABLE IMPRUDENCE

On n'a pas oublié que M. Jules Roche insistait il y a quelques jours, dans un discours public, sur les dangers qui menacent la France à l'extérieur. Il semble qu'une telle situation devrait imposer aux républicains une extrême réserve. Comment dès lors qualifier le langage tenu par un journal républicain, le *Radical*, qui écrit : « Certes, la guerre, nous ne la souhaitons pas; mais, si le malheur veut qu'un jour la France y soit entraînée malgré elle, nous espérons bien que cette fois ce sera la dernière. »

Et quand notre vaillante armée se montrera sur les champs de bataille, nous avons la confiance qu'elle n'en reviendra pas sans avoir supprimé les rois provocateurs, rendu aux peuples leur indépendance et assuré à jamais la tranquillité européenne. »

Voilà des propos bien propres à dissiper les dangers dont parlait M. Jules Roche et qui ne peuvent que contribuer à un rapprochement entre la France et la Russie.

LA VENTE DES ARMES DE GUERRE

Le public s'est ému des ventes d'armes de guerre qui se font actuellement dans un grand nombre de magasins de Paris. Plusieurs journaux avaient même annoncé que l'administration de la guerre avait procédé, ces jours derniers, à des ventes de munitions de guerre, comme conséquence de la vente d'armes modèle 1866. Cette nouvelle ne serait pas exacte, et le ministre de la guerre, comprenant la faute qu'il avait commise en tolérant ces ventes d'armes, vient de donner l'ordre de les suspendre.

UN SECTAIRE

On sait que c'est sur la proposition de M. Brisson que fut votée la loi qui aggrave les charges fiscales des congrégations religieuses. Aujourd'hui, ce sectaire de la libre-pensée demande par amendement qu'il soit fait état aux recettes des sommes dues pour les exercices 1885 à 1890. Il réclame du ministre des finances la communication de l'état détaillé des sommes déjà perçues.

L'exigence de M. Brisson est injustifiable; la loi existe, et l'administration la fait exécuter. Alors, que veut M. Brisson? A-t-il peur que la loi ne soit pas appliquée? La crainte serait puérile sous le gouvernement actuel, peu suspect de cléricalisme.

Qu'un député se substitue au gouvernement et à l'administration pour surveiller l'application d'une loi, c'est là un fait étrange.

Le ministre des finances obéira-t-il?

LA CRISE PORTUGAISE

Nous recevons de la légation du Portugal la communication suivante :

« Nous sommes autorisés à démentir de la façon la plus formelle les bruits d'insurrection militaire en Portugal. Il règne, il est vrai, de la surexcitation patriotique, et surtout de l'anxiété, ce qui est bien naturel, dans l'attente d'une solution de la crise provoquée par le traité anglo-portugais; mais la discipline de l'armée, dont l'esprit militaire est excellent, n'a subi aucune atteinte. Il n'y a plus aucune espèce d'agitation républicaine dans le pays. »

D'après les dernières nouvelles du Dahomey, les négociations ouvertes avec le roi Behanzin, par l'entremise du Père Dorgère, se poursuivent activement.

Les négociations n'ont pas été confiées à l'un des représentants de nos factoreries, par crainte qu'en raison de ses préoccupations professionnelles, ce représentant ne fût porté, dans la préparation du traité, à céder à des considérations d'ordre particulier.

UNE INTÉRESSANTE (?) NOUVELLE

M^{me} Paul Bert fait dire que le cœur de Gambetta n'est pas perdu. Il est serré dans un bon endroit, qu'elle ne nomme pas.

Ah! tant mieux! Nous commençons à être inquiets.

LE PORT DE LA BARBE DANS LA MAGISTRATURE

A en croire le *Figaro*, on projeterait, en ce moment, au ministère de la justice, de modifier le règlement qui autorise les magistrats à porter la barbe.

La moustache serait prochainement interdite.

UN SOUS-PRÉFET EN GOGUETTE

Soyez gais et de bonne composition, s'écriait, au milieu de nos désastres, feu Gambetta. C'est très probablement un disciple du « maître » qui est à l'heure actuelle sous-préfet d'Yssingaux, dans la Haute-Loire.

Qu'on en juge : Cet arrondissement avait dernièrement à élire un conseiller. L'avant-veille du vote, M. le sous-préfet terminait une petite tournée électorale en faveur du candidat officiel. A la fin du jour, il se trouvait à Lapte, distribuait à la fois de « bons conseils » et quelques subsides pour les appuyer, et finissait par diner à l'auberge en compagnie de joyeux drilles, bons républicains et gais convives.

Après le repas, la gaieté redoubla et M. le sous-préfet voulut danser : il avait eu la précaution de faire apporter un violon par l'un des convives. Mais, fâcheux accident! On s'aperçut qu'il manquait une dame pour le nombre de cavaliers. M. le sous-préfet se chargea de remédier à ce petit inconvénient : avec le secours d'une toilette de la cabaretière, il se transforma en danseuse tout à fait réussie.

Et, en avant deux, balancez vos dames!

Notez que la salle du bal était un rez-de-chaussée de l'auberge et pourvue de très nombreuses fenêtres; la population de Lapte, attirée par les sons du violon et par ce spectacle insolite et jovial, avait envahi les ouvertures.

Vers onze heures et demie du soir, ajoute l'*Echo du Velay*, on remonta en voiture, et en route pour Yssingaux!

A la moitié du chemin, au pont de la Sainte, il existe encore un cabaretier, qui fut réveillé et sommé par ordre administratif de se lever.

On « chahuta » encore au son du violon, et M. le sous-préfet, très en gaieté, esquissa, dit-on, une « danse du ventre » tout à fait réussie.

Charmant, n'est-ce pas?

Les habitants d'Yssingaux ne doivent pas s'ennuyer avec ce jovial fonctionnaire; mais il reste à savoir comment marchent les affaires de l'arrondissement sous la direction de ce sous-préfet « fin de siècle. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 septembre 1890.

Peu de changements à enregistrer dans l'allure de nos rentes : le 3 0/0 finit à 95.27; le 4 1/2 0/0 à 106.35.

Nous retrouvons les grands établissements financiers aux cours suivants : Crédit Foncier, 4,315; Banque de Paris, 866; Banque d'Escompte, 527; Crédit Lyonnais, 807; Crédit Mobilier, 445; Société Générale, 506; Dépôts et Comptes courants, 660.

La Banque Nationale du Brésil conserve sa fermeté à 632.50.

Un des effets inattendus du Silver Bill sera d'augmenter les revenus des célèbres districts argentifères du Canada. On sait que les parages de la « Montagne d'Argent » sont les plus riches de l'Amérique du Nord, et que le filon de la Silver Glance a été reconnu comme possédant un minerai d'une teneur hors de comparaison avec celle des mines voisines. Aussi la prochaine apparition sur le marché français des actions de la Société d'exploitation occupera-t-elle le public. On dit en effet que le rendement annuel ira jusqu'à 120 0/0.

Les obligations Porto Rico font 292, elles détacheront un coupon de 7.50 le 1^{er} octobre prochain, aussi sont-elles vivement recherchées.

Les établissements Eiffel font 555.
Les Chemins Economiques finissent à 449.

NOUVELLES MILITAIRES

LES EFFECTIFS MILITAIRES

M. de Freycinet, ministre de la guerre, ayant déclaré avant la séparation des Chambres, à la commission du budget, que tous les hommes des classes de 1885 et 1886 auraient été renvoyés dans leurs foyers après les grandes manœuvres de 1890, il est intéressant, croyons-nous, d'indiquer quelle sera, dès 1891, la situation des effectifs en vertu de la nouvelle loi sur le service de trois ans.

L'effectif de l'armée doit comprendre, en 1891 :

1. Pendant neuf mois, les hommes de la classe 1887, ces hommes devant être renvoyés dans leurs foyers à la fin du mois de septembre 1891, époque à laquelle ils auront accompli trois années effectives sous les drapeaux ;

2. Pendant toute l'année, les hommes de la classe 1888 et ceux de la classe 1889 qui ont à faire trois ans de service ;

3. Pendant dix mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 octobre 1891, ceux des hommes de la classe de 1889 qui n'auront à faire qu'une année de service.

4. Pendant deux mois, du 1^{er} novembre au 31 décembre 1891, les hommes de la classe de 1890.

Ainsi établi, l'effectif de l'armée, y compris les officiers et les troupes de gendarmerie, sera, en 1891, de 503,677 hommes.

La date de convocation des hommes de la classe 1889 sera fixée dans les derniers jours du mois courant.

DÉCORATIONS AUX OFFICIERS ÉTRANGERS

A l'occasion des grandes manœuvres qui ont eu lieu dans le Nord et dans l'Aisne, le gouvernement a conféré la croix de la Légion d'honneur à MM. le colonel de Bacremaecker, de l'armée belge ; le colonel Kool, de l'armée hollandaise ; le lieutenant-colonel de Bentzon, de l'armée danoise ; le major Costa Popovitch, de l'armée serbe.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

École d'application de cavalerie de Saumur

SOUS-LIEUTENANTS OFFICIERS ÉLÈVES
Sortis le 31 août 1890

Par décision ministérielle du 16 septembre 1890, les sous-lieutenants officiers élèves de l'École d'application de cavalerie, qui ont terminé leur cours le 31 août dernier, ont été affectés, savoir :

MM.

De France, au 4^e régiment de hussards.
Lelasseux, au 5^e régiment de chasseurs.
Meillon, au 8^e régiment de hussards.
De Lespinasse de Bournazel, au 21^e régiment de chasseurs.
De Simard de Pitray (A.-L.-P.-J.), au 7^e régiment de hussards.
Marcel, au 6^e régiment de hussards.
Jaubert, au 5^e régiment de dragons.
Costa de Beauregard, au 5^e rég. de dragons.
Maurel, au 1^{er} régiment de hussards.
Mouze, au 8^e régiment de dragons.
De Simard de Pitray (F.-M.-C.-E.), au 25^e régiment de dragons.
Duché, au 20^e régiment de dragons.
D'Esclabes d'Hust, au 9^e rég. de cuirassiers.
Pâris de Treffond d'Avancourt, au 3^e régiment de hussards.
Novo, au 9^e régiment de hussards.
De Maistre, au 26^e régiment de dragons.
De Sampigny, au 40^e régiment de chasseurs.
Crinon, au 27^e régiment de dragons.
De Saint-Phalle, au 2^e régiment de hussards.
Broussaud, au 6^e régiment de hussards.
Ibler, au 20^e régiment de dragons.
Jeanmaire, au 4^e régiment de chasseurs.
Mathet, au 16^e régiment de chasseurs.
Ollivier (P.-M.), au 7^e régiment de chasseurs.
Lecointre, au 2^e régiment de chasseurs.
Chevalier Chantepie, au 3^e rég. de dragons.
Baudinot, au 3^e régiment de hussards.
Herbillon, au 4^e régiment de hussards.
Bouchez, au 19^e régiment de chasseurs.
Chenu de Mangou, au 12^e rég. de hussards.
Chevalier de la Teillais, au 6^e rég. de dragons.
De Cossé de Brissac, au 25^e rég. de dragons.
Bailloud de Masclary, au 1^{er} rég. de cuirassiers.
Dimoux-Dime, au 4^e régiment de dragons.
Caternault, au 29^e régiment de dragons.
Lory, au 13^e régiment de dragons.
Bernard, au 4^{er} rég. de chasseurs d'Afrique.
De Chabannes, au 4^e régiment de dragons.
Mouchet de Batefort de Laubespain, au 20^e régiment de chasseurs.
Vittini, au 9^e régiment de dragons.
De la Taille, au 15^e régiment de dragons.
Guérard, au 12^e régiment de chasseurs.
Simon, au 16^e régiment de dragons.

Berthe de Pommery, au 7^e rég. de dragons.
Martin, au 5^e régiment de cuirassiers.
Chevalier du Fau, au 19^e régiment de dragons.
De Benoist, au 12^e régiment de dragons.
Raguenaud de Viéville, au 3^e rég. de chasseurs.
Macé des Gastines, au 2^e rég. de cuirassiers.
Huguet, au 6^e régiment de chasseurs.
Gallois, au 6^e régiment de cuirassiers.
Descoins, au 2^e rég. de chasseurs d'Afrique.
De Le Lorgue de Rosny, au 16^e régiment de dragons.

Varin d'Ainville, au 1^{er} rég. de chasseurs.
Mauche, au 23^e régiment de dragons.
Durosoy, au 19^e régiment de chasseurs.
Grivart, au 24^e régiment de dragons.
Elie de Beaumont, au 8^e rég. de cuirassiers.
Flatters, au 14^e régiment de chasseurs.
Donop, au 10^e régiment de hussards.
Philpin de Piépape, au 18^e rég. de dragons.
Destremau, au 10^e régiment de dragons.
Boudène, au 13^e régiment de chasseurs.
Wanin, au 2^e régiment de dragons.
De Moucheron, au 14^e régiment de dragons.
Bréant, au 6^e régiment de chasseurs d'Afrique.
D'Hauteville, au 18^e régiment de dragons.
De la Berrurière de Saint-Laon, au 3^e régiment de cuirassiers.

Emmery, au 4^e rég. de chasseurs d'Afrique.
Robert, au 11^e régiment de cuirassiers.
Gatelet, au 14^e régiment de chasseurs.
De Vaulchier, au 12^e régiment de cuirassiers.
Audouard, au 11^e régiment de dragons.
Schneider, au 7^e régiment de cuirassiers.
Ollivier (Y.-F.-M.), au 17^e rég. de dragons.
Bellevue, au 4^{er} régiment de dragons.
De Sonis (M.-F.), au 9^e rég. de chasseurs.
De Bodin de Galembert, au 10^e rég. de cuirassiers.
De Sonis (V.-H.-F.), au 11^e rég. de dragons.
Ramolino de Collalto, au 4^e rég. de cuirassiers.
Marq de Saint-Hilaire, au 1^{er} rég. de dragons.
De Planterose, au 12^e régiment de cuirassiers.
Barbet, au 6^e régiment de chasseurs.
Baillièrre, au 22^e régiment de dragons.
Robillot, au 17^e régiment de dragons.
Payn, au 17^e régiment de chasseurs.
Delattre, au 5^e régiment de hussards.
Dubezin, au 11^e régiment de chasseurs.
Flury, au 5^e régiment de hussards.
Mégret d'Etigny de Serilly de Chapelaine, au 8^e régiment de chasseurs.
De Bouillé du Chariol, au 8^e rég. de chass.
De Langlois, au 2^e régiment de spahis.
Audrain, au 1^{er} régiment de spahis.
Cazaubon, au 18^e régiment de chasseurs.

LES NOUVEAUX SOUS-OFFICIERS DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

On lit dans le *Progrès militaire* :

« Sur une promotion de 75 candidats, nous voyons avec plaisir qu'il y a seulement 28 maréchaux des logis admis comme élèves officiers à l'École de cavalerie.

» Les cadres des troupes à cheval ont avantage à se recruter avec des sous-officiers d'ex-

périence, ayant de l'acquis à la fois comme instructeurs et comme comptables d'escadron. Plus on enverra d'adjudants et de maréchaux des logis chefs à Saumur, mieux cela vaudra.

» La promotion étant seulement de 75 candidats, nous comptons que la 2^e Direction s'arrangera pour les nommer tous le 5 octobre 1891. L'épaulette en fin de cours est aussi nécessaire aux élèves cavaliers qu'à leurs camarades de l'infanterie ou de l'artillerie.

» Il ne restera plus aux cavaliers qu'à désirer l'entrée à l'École de Saumur à la date à laquelle les autres élèves officiers entrent à Saint-Maixent et à Versailles. Les régiments de cavalerie auraient tout à gagner à se compléter deux fois par an, quitte à voir une partie du cadre se priver de vacances en septembre pour faire travailler les élèves officiers qui arriveraient le 1^{er} avril. »

Les journaux d'Angers nous apprennent que le maréchal des logis chef Bertrand, du 12^e régiment de cuirassiers, appelé à suivre le cours de l'École de Saumur, est le fils du général Bertrand, le regretté commandant du Prytanée de La Flèche.

LE VAINQUEUR DES COURSES D'ILLIERS

Comme les années précédentes, les courses ont attiré à Illiers (Eure-et-Loir) un public nombreux ; on y est venu de vingt lieues à la ronde.

Au steeple-chasse militaire, il y avait onze chevaux engagés. Mais les manœuvres ne permettaient pas à tous les officiers qui le désiraient d'assister aux courses. Cinq chevaux seulement se sont présentés au départ.

Le grand favori était *Kate*, monté par M. Morgon, lieutenant écuyer à l'École de cavalerie de Saumur. La course est rondement menée. *Kate* tient presque constamment la tête ; à certain moment il se laisse rattraper par *Algide*, monté par M. Thiébaud, du 30^e chasseurs, que suit de tout près *Aldée* avec M. Trutat.

Mais bien que le merveilleux cavalier qui monte *Kate* ne fasse pas donner à la bête tout ce qu'elle peut faire, elle arrive bonne première aux applaudissements de la foule.

SAUMUR

Le directeur de l'Usine à gaz de Saumur est dans une voie de progrès dont on ne saurait trop le féliciter, et ses abonnés surtout. Il se tient à la hauteur de toutes les découvertes que poursuivent les ingénieurs de cette branche de l'industrie.

Depuis quelque temps, les promeneurs étaient émerveillés de la lumière intense que projetait sur la voie publique les magasins de la Belle Jardinière, rue d'Orléans. Beaucoup croyaient à une nouvelle application de la lumière électrique. C'était simplement un nouvel

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

La maison était de celles qu'on appelle dans l'Est « chartreuses », dans le Midi « échoppes ». Pas d'étage, un rez-de-chaussée long, avec des murs de casemate, de grandes salles carrelées, de hautes cheminées, mais le tout très confortablement meublé avec des tapis et des tentures. Une pièce entre autres, le cabinet de travail, était orné avec un goût aussi sûr que délicat.

La nourrice annoncée était une Bretonne de vieille souche, une Cornouaillaise, bâtie comme une guerrière des temps antiques, fille, sœur, épouse et mère de marins. Elle avait un beau type de femme forte, courageuse et résignée.

L'accueil qu'elle fit à Jeanne fut plein de cordialité.

Elle l'emmena dans une petite chambre aux

murs vêtus d'une tapisserie claire, aux rideaux blancs. Le milieu en était occupé par un lit de fer.

— Madame a été surprise ? demanda-t-elle. Jeanne fit un signe de la tête qui voulait dire : oui.

Elle ne tenait pas à se laisser interroger par cette femme. Au fond, elle éprouvait comme une sorte de honte dans cet intérieur si simple, dans cette austérité qu'elle avait bravée par un caprice.

Mariannik, comme si elle avait lu sur ses traits, lui dit :

— Madame, je n'ai pas d'autres vêtements que ceux de... ma fille. Peut-être vous iront-ils ?

Jeanne crut devoir demander :

— Vous avez une fille ?

La voix de la Bretonne trembla.

— Elle est morte.

— Ah ! fit Mlle de Bueil, prise à la gorge par cette pensée qu'elle allait revêtir les habits d'une morte.

Mais elle ne pouvait pas refuser. La nourrice y mettait une véritable bonne grâce. Et puis, il n'y avait pas moyen de faire autrement. Le froid lui faisait claquer les dents. Ce fut

avec une véritable sensation de bien-être qu'elle dépouilla ses vêtements de bain mouillés, qu'elle s'épongea avec les longues et épaisses serviettes qu'on lui offrit, et que, pièce par pièce, elle revêtit les diverses parties du délicieux costume des Bretonnes de Quimper.

Tout en l'aidant, Mariannik étouffait des soupirs, baissant ou détournant la tête pour ne point regarder. Mais quand ce fut terminé, lorsque la jeune fille, qui se laissait faire, maintenant, beaucoup par une innocente coquetterie, eut posé sur ses cheveux la coiffe de dentelle du Finistère, la vieille femme n'y tint plus. Brusquement le souvenir fut le plus fort, la douleur longtemps contenue dans cette poitrine de mère éclata. Mariannik se couvrit le visage des deux mains, et, tombant à genoux, fondit en larmes, sanglotant un nom :

— Jannik ! Jannik !

Lorsque cet accès violent eut pris fin, quand elle put articuler quelques syllabes, d'une voix hoquetante, elle s'excusa :

— Il faut me pardonner, madame. Elle était si jolie, et vous lui ressembliez tant ! Tenez ! on dirait que tout ça a été fait pour vous. Ah ! dame, oui !... Ma fille, si vous saviez quel ange c'était !

Jeanne, subitement intéressée, fit parler. Elle apprit ainsi que Jeanne Le Tianek était morte deux ans plus tôt, dans cette même ile, dans cette même chambre. Elle s'était éteinte d'un mal inconnu qui avait fait hocher la tête au médecin, et le curé, qui lui avait apporté les derniers sacrements, avait dit à ceux qui assistaient à l'enterrement qu'ils pouvaient mêler le nom de Jannik dans leurs prières, attendu que Jannik était une petite sainte.

Et la mère, pleurant plus doucement, ajoutait :

— Comprenez-vous, madame ? De sept garçons que j'ai eus, il ne m'en reste qu'un. C'est le frère de lait de M. Pierre. Et j'avais une fille ! C'était ma joie, l'amour de tous ceux qui l'approchaient, l'adoration de ses frères, la consolation de mes vieux jours ! Et aussi, madame, Pierre avait voulu qu'on l'élevât comme une demoiselle. Malgré cela, la petite n'avait jamais voulu quitter la coiffe, dame non ! Et mourir, mourir à dix-neuf ans ! Comprenez-vous ça ?

Jeanne était prête. La nourrice s'essuya les yeux, et, s'efforçant de sourire :

— Mais ce n'est pas tout, ça. Vous devez être morte de faim. Il faut que vous mangiez quel-

appareil à gaz dont le principe s'écarte complètement de tout ce qui a été tenté jusqu'à ce jour.

Voici en quoi il consiste :

Le gaz arrive de haut en bas dans une coupe hermétiquement fermée, chauffe à blanc une plaque de porcelaine, et aussitôt la lumière acquiert une blancheur et une douceur incomparables en même temps qu'un pouvoir éclairant très puissant. Elle est d'une fixité absolue, et ce qui a son charme, la consommation est moindre qu'avec un bec à papillon de moyenne dimension.

Le Café de la Paix est muni du même appareil; les consommateurs s'en trouvent très bien et ont félicité M. Gazeau de cette heureuse innovation.

L'éclairage électrique ne semble pas faire la moindre concurrence au gaz : tous deux vivent côte à côte, rivalisant de prix de revient et d'améliorations qui ne peuvent que profiter aux consommateurs de l'un et l'autre mode d'éclairage.

NOMINATIONS AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES DE SAUMUR

M^{lle} Bischoff, chargée des cours de sciences (4^e classe) au lycée de jeunes filles, à Guéret, est nommée professeur de sciences (4^e classe) au collège de jeunes filles, à Saumur, en remplacement de M^{lle} Revest, nommée à Guéret.

M^{lle} Fouché, institutrice primaire au lycée de jeunes filles de Nantes, est nommée professeur de lettres (4^e classe) au collège de jeunes filles de Saumur, en remplacement de M^{lle} Henry, nommée à Nantes.

M^{lle} Mouton, professeur de sciences (4^e classe) au collège de jeunes filles, à Cambrai, est nommée professeur de sciences (même classe) au collège de jeunes filles de Saumur, en remplacement de M^{lle} Besnard, nommée à Cambrai.

THÉÂTRE. — *Henri III et sa cour* sera joué demain mardi à Saumur par la tournée Paul Deshayes.

Ce soir, des projections lumineuses seront faites à la façade du théâtre.

L'automne commence aujourd'hui 22 septembre, à 2 heures 1/2 de l'après-midi.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Ernest-Léon Hubert, mécanicien, de Saumur, et Denise-Marie-Marguerite Lainé, sans profession, d'Amboise.

Charles-François Décobert (veuf), retraité, de Brain-sur-Allonnes, et Clémentine Goyon (veuve), sans profession, de Saumur.

Auguste Renaume (veuf), tonnelier, de Saint-Hilaire-Saint-Floré, et Marie-Louise Normand (veuve), cuisinière, de Saumur.

Les agents de l'Octroi de service au Pont-Fouchard ont trouvé, pendant la nuit du 6 au 7 septembre et la journée du 7, un coussin de voiture et une pince en bois de bourrelier.

Réclamer ces objets au bureau central de l'Octroi, rue Cour-Saint-Jean.

SAINT-CYR-EN-BOURG. — Le 40 septembre dernier, dit un de nos confrères, le sieur G..., demeurant à Saint-Cyr, a tenté de tuer sa femme en l'étouffant entre la couette et le matelas de son lit. Plusieurs voisins se sont heureusement interposés et ont pu empêcher cet homme d'achever son forfait.

Suivant un autre journal, il n'y aurait là qu'une violente querelle de ménage et le mari ne sera probablement poursuivi que pour coups et blessures. Ce dernier a été écroué à la prison de notre ville.

BRISSAC

On lit dans le *Figaro*, le *Gaulois* et divers autres journaux mondains :

« La vicomtesse de Trédern vient d'achever la restauration de Brissac et reçoit pendant tout le mois de septembre.

» Depuis le 10 septembre, il y a 100 personnes à demeure au château.

» On prépare une grande soirée dont le clou sera la représentation d'un des chefs-d'œuvre de l'École française, *Galathée*, l'une des plus belles inspirations de Victor Massé. Les principaux interprètes de *Galathée* seront : la vicomtesse de Trédern, la duchesse de Broglie, comtesse Olga de Lagrenée, comte Manuel de Gramedo, marquis de Pothuan.

» Les hôtes de Brissac sont, en ce moment : Le prince et la princesse François de Broglie, le prince et la princesse de Ligne, le duc de Brissac, le comte et la comtesse de Brissac, le prince et la princesse de La Tour-d'Auvergne, la marquise de Virieu, le comte et la comtesse de Saint-Genys, le marquis et la marquise de Pothuan, la comtesse de Bridien, le comte de Laborde, le comte de Saint-Phalle, le comte Costa de Beauregard. »

Par décision ministérielle du 13 septembre 1890, M. Ronyer, lieutenant au 17^e régiment de chasseurs, officier comptable au dépôt de remonte de Villers (emploi supprimé), est désigné pour passer, en la même qualité, à celui d'Angers, en remplacement de M. Gonin, lieutenant au 13^e régiment de chasseurs, qui rentre à son corps sur sa demande.

La mort de Jeanne Samary va laisser un vide dans les cadres actifs de la Comédie-Française, où de longtemps peut être elle ne sera pas remplacée.

On comprend que cette question n'ait pas

encore été agitée. Les sociétaires et l'administration ont obéi à un sentiment de bienséance très naturel. Cependant, quelque douloureux souvenir que cette question éveille, elle ne tardera pas à être soulevée. Deux sociétaires ont pensé que des propositions pourraient être faites à M^{lle} Réjane. M^{lle} Réjane, bien que vouée au moderne, sort cependant du Conservatoire, où elle a pu se familiariser avec l'art classique.

Ces messieurs ont pensé qu'elle ferait une soubrette très originale, en même temps qu'elle apporterait dans le répertoire moderne des éléments très personnels et très précieux pour la maison de Molière. Il ne serait donc pas étonnant que, dans la prochaine séance du comité, il fut question de l'engagement de M^{lle} Réjane à la Comédie-Française, où elle reprendrait très probablement le rôle de la *Parisienne* de M. Becque.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi 27 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr. ; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr. ; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 28 septembre, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 h. 52 du matin.

La distribution des billets commencera mercredi 24 septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser vendredi soir 26 septembre.

Il est si doux de dormir; mais que faire contre les cruelles insomnies ?

Soligny-la-Trappe (Orne), le 21 novembre 1889. — Depuis trois mois, je souffrais de crampes d'estomac, je ne dormais pas le quart des nuits; depuis que j'ai pris vos bonnes *Pilules Suisses*, mes crampes d'estomac ont disparu et je me porte à merveille. Je vous autorise à publier ma lettre. (Sig. lég.) AD. LEROY.

MARCHÉS

LONGUÉ, marché du 18 septembre.

Blé, l'hect., 18 50 à 19 ». — Seigle, 12 fr. — Orge, 14 50. — Avoine, 9 fr. — Foin, la charretée, 45 à 50 fr. — Paille, 25 à 30 fr. — Pommes de terre, le d. d., 1 25. — Pain, les 6 kil., 2 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 05. — Œufs, la douz., » 90. — Volailles, la couple 2 à 5 fr.

La physionomie générale du marché est bonne.

SEGRÉ, marché du 17 septembre.

Froment, le d.-déc., 3 70. — Orge, 1 90.

— Avoine, 1 90. — Pommes de terre, le doub.-décal., 4 fr. — Foin, les 1,000 kilog., 50 fr. — Paille, les 1,000 kilog., 40 fr. — Beurre, le 1/2 kilog., 1 10. — Œufs, la douzaine, » 55.

Les veaux se vendaient sur pied » 95 le kilog.

BEAUFORT, 17 septembre.

Froment (double-décal.), 3 80. — Seigle, 2 35. — Avoine, 1 70. — Pommes de terre, » 90.

BRISSAC, 18 septembre.

Froment, le double décalitre, 3 75. — Seigle, 2 50. — Orge, 2 45. — Avoine hiver, 1 70 ; été, 1 50. — Noix, 3 10. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 50. — Paille, la charretée, 27. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Œufs, la douzaine, 0 80. — Vin rouge, la barrique, 140 fr. — Vin blanc, la barrique, 130 fr.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES PAUL DESHAYES

MARDI 23 Septembre 1890

Une seule représentation avec le concours de

M. PAUL DESHAYES

De l'Odéon

M^{lle} ANDRINI, de la Porte-Saint-Martin; M. RAMEAU, de l'Odéon; M. LIVERANI, du Vaudeville; M^{me} E. BRUNET, de l'Odéon; M. E. ALBERT, du Gymnase, etc.

Le Grand Succès actuel de la Comédie-Française

HENRI III ET SA COUR

Pièce historique en 5 actes, de M. ALEXANDRE DUMAS.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h.



FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLEVÉ LES PELLICULES ARRÊTE LA CHÛTE DES CHEVEUX Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours. LE NIGER 4/50. — INOFFENSIF OREZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trévise

A Saumur, chez COUTARD, coiff' p^r, 2, r. St-Jean

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70
— Génie extra... 85
— Double pression... 95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1 10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.

Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1 95.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant

que chose, parce que je gage que Pierre va vous ramener au reflux. Tout de même, si vous l'avez connue. C'était tout votre portrait. Ah! elle était aussi jolie que vous, allez! Ce n'est pas pour vous faire un compliment que je vous dis ça.

Elle sortit la première de la chambre, conduisant la jeune fille dans la salle à manger.

Celle-ci recevait le jour de deux vastes fenêtres à croisillons, parsemées de petits carreaux verdâtres.

Un dressoir de chêne massif étalait la vaisselle, fort luxueuse, en vérité. Une large table carrée entourée de chaises de canne partageait en deux la longue pièce.

Mariannik ouvrit le vaisselier, en tira une nappe blanche qu'elle se mit en devoir d'étendre sur la table.

— Laissez-moi vous aider, demanda très sincèrement Jeanne.

Mais la Bretonne s'y refusa en souriant. Ce n'était pas l'affaire d'une dame de servir. Mlle de Buheil eut la satisfaction de placer sur la nappe les verres et les couverts.

Elle était sérieusement occupée à établir trois places, quand un pas d'homme résonna sur les dalles.

Elle releva la tête et rougit vivement.

C'était lui, l'inconnu, son hôte.

Il avait quitté le complet de drap bleu pour une redingote noire et revêtit toute une toilette d'homme du monde. Tout à l'heure, sur les rochers, elle l'avait trouvé fort beau, mais un peu sauvage. A cette heure, il lui apparaissait avec les charmes d'une métamorphose.

Mais, chez le jeune homme, la surprise fut d'une autre nature.

Il s'arrêta net. Elle le vit étendre les mains, pâlir, chanceler, balbutier. Une seconde, il parut comme hébété, et tout à coup ses yeux devinrent humides, sa gorge étranglée appela :

— Mariannik!

La nourrice courut à lui.

Il la saisit par le bras et, lui montrant la jeune fille immobile :

— Mais vois... prononça-t-il avec effort, — vois donc! Est-ce que je suis fou? C'est elle, c'est bien elle, — Jeanne, Jeanne!

Il tremblait de tous ses membres. Ses regards étaient aussi fixes que s'ils se fussent arrêtés sur une apparition.

Mlle de Buheil ne laissait pas que d'être elle-même un peu ahurie de toutes ces coïncidences.

La vieille nourrice avait dit « Jannik », — lui, il disait « Jeanne ». Ainsi il n'était pas jusqu'au nom lui-même qui ne fut une similitude! La morte s'appelait Jeanne.

Pourtant, cette seconde émotion prit fin comme la première.

Le jeune homme s'excusa comme l'avait fait Marianne Le Tianek. Lui aussi invoqua le souvenir de la morte, rappela sa jeunesse, sa beauté, ses angéliques vertus. Puis, par manière de conclusion :

— Ah! madame, dit-il, — je n'aurais jamais voulu croire qu'il pût exister de pareilles ressemblances! Dans l'état d'esprit où je me trouve, je ne suis pas homme à préférer des banalités. Laissez-moi vous assurer, cependant, que ce costume vous va presque mieux que la robe bleue dont je vous ai vu habillée.

L'esprit des femmes perçoit vite les détails. La coquette de Mlle de Buheil fut délicieusement flattée par cet éloge. Il la connaissait donc, lui; il avait vu sa robe bleue puisqu'il en parlait si sûrement!

Elle le questionna malicieusement :

— Tiens! vous l'avez vue, ma toilette bleue?

Il hésita, puis répondit :

— Qui ne l'a pas vue, madame?

Ce n'était pas là l'éloge qu'elle cherchait. Avec un peu de dépit ironique, elle insista :

— Bah! il y a tant de toilettes bleues! Vous avez vu probablement d'autres costumes que le mien?

Il ne releva pas cet appel au compliment.

— C'est possible, en effet, madame, — conclut-il.

On s'était mis à table. Mariannik servit du jambon, du beurre, quelques radis. Puis elle apporta une dinde succulente, rôtie à point nommé.

Jeanne, de très bel appétit, battit des mains.

— Monsieur l'ermite, on vit bien dans votre Thébaïde!

— Dame! — risposta le jeune homme sur le même ton, — il n'en faut pas moins pour un ogre.

Et la conversation s'anima, l'ogre se montra fort aimable.

(A suivre.)

Depuis quelque temps, le petit vidame ne sort plus qu'une cravache à la main.

— Quelle drôle d'idée! disait une jeune femme.

Une autre, moins jeune, suggéra doucement : Il s'est peut-être marié...

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1890

Froment-communes, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 25	Mouton	2 40
Méteil	14 60	Porc	1 60
Seigle	10 90	Poulets la couple	3 75
Orge	10 77	Dindonneaux	8 50
Avoine	8 50	Canards	3 50
Sarrasin	—	Oies	9 —
Haricots blancs	24 —	Beurre le kilog.	2 —
Haricots rouges	24 —	(Œufs la douzaine	0 95
Fèves	—	Foin, la charretée de	—
Noix	16 50	780 kilog.	45 —
Châtaignes	—	Luzerne	40 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	30 —
Son	13 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	55 50	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 33 66	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 110 à 120
Champigny	120 à 130
Varrains	105 à 115
Bourgueil	120 à 130
Restigné	110 à 120
Chinon	105 à 115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	120 à 130
Saint-Léger et environs	100 à 115
Varrains et environs	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	100 à 110
La Vienne	100 à 110
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 18 » à 19 »	de 10 » à 10 50	Saumur, de 18 35 à 19 »	de 8 50 à » »
Cholet, de 18 50 à » »	de 7 75 à » »	Baugé, de 18 » à 18 50	de 8 50 à 8 75
Segré, de 18 » à » »	de 8 50 à » »	Beaupréau, de 18 75 à » »	de 8 50 à » »
Montfaucon, de 18 75 à » »	de 8 50 à » »	Montrevault, de 18 75 à 19 »	de 8 50 à » »
Chemillé, de 18 50 à » »	de 8 50 à » »	Champloceaux, de 19 » à » »	de 8 75 à 9 —
St-Florent-le-Viel, de 19 » à » »	de 8 50 à » »	Vihiers, de 18 75 à » »	de 8 » à 8 50
Brissac, de 18 75 à » »	de 8 25 à » »	Chalonnes, de 18 50 à 18 75	de 8 — à » —
Doué, de 18 50 à » »	de 8 — à » —		
Nantes, blés américains, de 24 50 à » » les 100 kilos.			
Bons blés français, de 23 75 à 24 25 les 100 kilos.			

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris
Paraissant le samedi de chaque semaine
Sommaire du 20 Septembre:
TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Les grandes manœuvres; Beaux-Arts: Une Bergère; La Charité recueillant la Vieillesse; Musée la duchesse d'Uzès; Les ruines du pont de Prague; Le tombeau de saint Yves et les fêtes de Triguier; Le tombeau de la science, par Emile Gautier. — Variétés, par G. Landon. — Débuts d'Etoile, nouvelle, par Danièle d'Arthès. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille, par Layard. — Chronique du sport. — Rébus.
GRAVURES: Les grandes manœuvres du Nord. — Musée la duchesse d'Uzès. — Les ruines du pont de Prague. — Beaux-Arts: Une Bergère; La Charité recueillant la Vieillesse. — Triguier; Les fêtes de saint Yves; Le tombeau de saint Yves. — Frédéric, par Marcel Prévost. — Echechs. — Rébus. — Récréations.
Abonnements: Un an, 24 fr. Six mois, 13 fr. Trois mois, 7 fr. Un mois, 50 c.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

DEUX MAISONS

D'habitation et de rapport
Situées à Saumur, faubourg des Ponts et rue de la Visitation, n^{os} 5 et 7.
S'adresser, pour traiter et visiter, à M. PERCHER, expert à Saumur, rue Dacier, 23, et à M^e LELIÈVRE, notaire. (714)

MAISON A LOUER

Rue Saint-Nicolas, 33
Pour la Saint-Jean prochaine
S'adresser à M. BOURGUIGNON.

A VENDRE FOIN première et deuxième qualité.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

CLERC Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

M^{lle} HUTT, professeur de chant, demeure maintenant, 52, Grand'Rue, à Saumur.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON DE PRODUIT

Située à Saumur, au centre des affaires.
Revenu: 1,700 fr.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LECOMPTE. (715)

SUCRAGE DES VINS

Sucre cristallisé de canne, 1^{er} jet
LUMINAIS AUZARY & C^{ie}
Nantes, quai Moncoussu, 19 bis.

IL A ÉTÉ PERDU le samedi 20 septembre, du Coudray-Macouard à Saumur, UNE BAGUE EN OR. La rapporter au bureau du journal. — Il y aura récompense.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846.
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	1 40
Galantine de volailles truffée	—	2 50 et 4 25
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc.	—	2 75 et 4 50
Pâté de foie gras truffé	—	2 75 et 4 50
Mortadell de Bologne	—	1 40 et 2 »
Galantine de bœuf	—	1 40 et 2 25
— de jambon	—	1 50 et 2 75
Langue de bœuf	—	2 50
Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum: 0,90 et 1 fr. 50.		

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	4 51	
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13	»	5 54	»	
Linières-Bouton	11 29	»	3 17	7 49	»	»	6 4	»	
Vernantes	11 43	»	3 30	8 »	»	»	6 14	»	
Blou	11 54	»	3 41	8 10	»	»	6 24	»	
Vivv	12 2	»	3 49	8 17	»	»	6 31	»	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42		
(départ)	12 23	1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 31	»	4 22	8 41	»	»	7		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41	»	4 34	8 51	»	»	7 11		
(départ)	8 34	10 37	»	4 11	8 30	»	6 50		
Nantilly (départ)	8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	7 3		
Chacé-Varrains	8 47	10 52	»	4 29	8 49	»	7 9		
Brézé-Saint-Cyr	9 11	»	»	4 37	8 56	»	7 17		
Montreuil-Bellay	9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33	
Thouars	10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14	
Niort		3 58	4 30	8 42	»	4 40	5 20	11 40	
Saintes			6 24	11 52	»	6 22	7 53	2 22	
Bordeaux			9 52	4 18	soir	11 13	4 54		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40	8 20			3	
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	6 40	
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18		»	2 51	5 16	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 11	7 27		»	2 58	5 24	9 50	»	»
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32		»	3 3	5 29	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin	3 13	5 42	10 3	»		
(départ)	7 25	11 25	»	2 52	5 20	»	»		
Nantilly (départ)	7 36	11 36	»	3 4	5 31	»	»		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivv	8 11	12 10	»	3 28	5 57		»	»	
Blou	8 20	12 19	»	3 36	6 6		»	»	
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19		»	»	
Linières-Bouton	8 46	12 45	»	3 58	6 31		»	»	
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	»	
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	
Chartres	2 47	5 56	9 26	12 4	»		3 26	4 5	
Paris	5 50	7 30	11 50	2 27	»		5 40	5 45	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55			8 25	8 55	12 7	3 10		7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12 2	2 57	5 10	5 20	9 35	
La Ménitré	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42		6 10	10 1	
Les Rosiers		7 19	10 58	12 46	3 52		6 23		
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32		
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 44		
Saumur ar.	3 22	7 46	11 13	1 11	4 20	5 53	6 58	10 24	
dt.	3 26	7 52	11 16	1 15	4 31	5 56	7 3	10 30	
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21		
Port-Boulet	3 50	8 20	11 35	1 38	5 4	6 13	7 39	10 50	
Langeais	4 23	8 59	11 55	1 12	5 46	6 35	8 30	11 46	
Tours arr.	5 2	9 42	12 33	2 51	6 35	7 14	9 52	11 48	
Paris arr.	10 39			4 48	10 46	2 35	11 58		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	11 39	3 50	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 19
Varennes		6 32	8 51	12 22	4 5	7 12	10 42
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 9	7 12	10 42
(départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 32	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 39	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4		